

*Projet présenté par le Conseil d'Etat*

*Date de dépôt : 24 juillet 2008*

## **Projet de loi**

### **approuvant le rapport annuel de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan des Services industriels de Genève pour l'année 2007**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

vu l'article 160, alinéa 1, lettre b, de la constitution genevoise, du 24 mai 1847;

vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973;

vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève, du 10 avril 2008,

décrète ce qui suit :

#### **Art. 1      Gestion**

Le rapport annuel de l'organe de révision au conseil d'administration des Services industriels de Genève ainsi que le rapport annuel de gestion des Services industriels de Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007 sont approuvés.

#### **Art. 2      Comptes de résultat consolidé et total du bilan**

Le compte de résultat consolidé et le total du bilan pour l'année 2007, présentés conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement IAS, sont

approuvés conformément aux résultats suivants :

a) marge brute d'exploitation	211 355 492 F
b) résultat net consolidé du groupe	45 249 037 F
c) total du bilan consolidé du groupe	3 314 804 356 F

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de loi approuvant le rapport annuel de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan des Services Industriels de Genève (SIG) pour l'année 2007.

Lors de sa séance du 10 avril 2008, le Conseil d'administration des SIG a adopté le compte rendu financier pour 2007 comprenant les états financiers établis selon les normes IFRS, le rapport de l'organe de révision, la situation des investissements et le compte de résultat analytique. Conformément à la loi, il revient au Grand Conseil d'approuver ces documents.

En application des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), les comptes reflètent la situation consolidée de l'établissement public autonome lui-même et de ses filiales, Securelec SA et Thermelec SA et de ses différentes participations mises en équivalence : Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny (SFMCP), EOS Holding, Securelec Vaud SA, Gaznat SA, Cadiom SA, Swisspower SA et Spontis SA. Thermelec SA étant en liquidation, ses activités ont été transférées au secteur Télécom de SIG.

### **1. Commentaires généraux**

#### ***1.1 Préambule***

L'étendue du mandat constitutionnel et légal confié aux SIG ne se limite pas aux prestations de service public au sens strict (fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, de l'énergie thermique, traitement des déchets, évacuation et traitement des eaux usées, ainsi que prestations et services en matière de télécommunications). La loi leur impose également une participation active à la mise en œuvre de la conception générale en matière d'énergie et autorise, pour ce faire, les SIG à fournir tout un ensemble de prestations d'intérêt général. En particulier, les SIG s'engagent dans la planification énergétique territoriale, le développement de nouvelles énergies renouvelables ainsi que les réseaux de distribution de celles-ci. Ils répondent aux exigences d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables inscrites dans la loi, notamment dans le domaine de l'électricité.

Sur le plan financier, l'année 2007 voit le chiffre d'affaires des SIG baisser de 3,4% par rapport à 2006 pour atteindre 897 millions de francs, cette baisse faisant principalement suite à une diminution du tarif de l'acheminement de l'électricité intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Sur la même période, le coût d'achat des énergies destinées à la vente a augmenté de 12% pour atteindre 300 millions de francs, cette augmentation étant principalement due à l'augmentation des prix du marché de l'électricité et à l'échéance au 1<sup>er</sup> octobre 2007 du contrat d'approvisionnement en électricité avec EOS Holding aux conditions du plan  $\pi$ , auquel se sont substitués des achats sur le marché.

Les redevances versées aux collectivités publiques ont diminué de 31%, atteignant 50 millions en francs en 2007. Cette baisse est principalement due à un retour à la normale de la redevance versée à l'Etat pour l'utilisation du domaine public qui représente 1% des ventes d'électricité en 2007 contre 5% en 2006.

L'approbation par le peuple genevois du transfert des actifs des Cheneviers et eaux usées de l'Etat aux SIG a entraîné, en application des normes IFRS, leur inscription en 2007 dans le bilan des SIG et la prise en charge d'une dépréciation sur ces actifs de 174 millions de francs.

Les actifs de production d'électricité ont quant à eux fait l'objet d'une revalorisation de 62 millions de francs.

Enfin, la mise en équivalence des participations des SIG accroît le résultat net de 79 millions de francs en 2007, en augmentation de 339% par rapport à 2006. Cette augmentation est principalement due à la répercussion sur le résultat d'une revalorisation d'actifs comptabilisée par EOS en 2007.

Ainsi, le résultat net des SIG se monte à 45 millions de francs en 2007 contre 114 millions de francs en 2006.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se montent à 166 millions de francs en 2007, en baisse de 24% par rapport à l'exercice précédent. La capacité d'autofinancement de 193 millions de francs en 2007 a toutefois permis de financer les investissements des SIG qui sont plus élevés que les années précédentes et de poursuivre la réduction de la dette à long terme, qui a diminué de 60 millions de francs en 2007 pour s'établir à 220 millions de francs à la fin 2007.

La trésorerie de l'entreprise à la fin de l'année 2007 se situe à 127 millions de francs, en diminution de 12% par rapport à la fin de l'année 2006. Le ratio d'indépendance financière se situe quant à lui à 77%, l'évolution des fonds propres ayant largement bénéficié de la contribution des sociétés consolidées.

## ***1.2 Transfert de la propriété des actifs des Cheneviers et eaux usées de l'Etat aux SIG***

Les critères économiques appliqués dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés selon les normes comptables IFRS ont conduit les SIG à présenter l'achat des actifs des Cheneviers et eaux usées en leasing financier à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Ainsi, les actifs des Cheneviers et eaux usées achetés ont été inclus dans les comptes des SIG au 1<sup>er</sup> juillet 2007 puis amortis.

Les loyers versés à l'Etat pour la location de ces actifs entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2007 sont présentés en amortissements et charges financières sur leasing.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le leasing financier devient propriété des SIG.

La détermination de la valeur recouvrable de ces actifs a conduit à reconnaître des pertes de valeur dans le compte d'exploitation 2007, soit 136 millions de francs pour les actifs du traitement des déchets ordinaires et spéciaux et 38 millions de francs pour les actifs du traitement des eaux usées. Ces pertes de valeur englobent également les investissements réalisés par les SIG avant le transfert, dans le cadre de son activité d'exploitation des Cheneviers et des eaux usées.

## ***1.3 Endettement et charges du personnel***

Au cours des neuf dernières années, la structure financière des SIG a connu une évolution favorable, créant ainsi la flexibilité financière essentielle pour faire face aux enjeux de la libéralisation des marchés de l'électricité.

En 2007, les SIG ont remboursé des emprunts pour un total de 60 millions de francs, réduisant ainsi la dette à 220 millions de francs à fin 2007.

Les SIG ont vu diminuer leur dette financière de 770 millions de francs depuis 1998, notamment grâce à la maîtrise des charges d'exploitation et au pilotage des investissements en fonction des limites qu'ils se sont fixés.

En 2008, les SIG augmenteront le niveau de leurs emprunts auprès d'institutions bancaires de 300 millions de francs, suite au transfert de la propriété des actifs des Cheneviers et eaux usées de l'Etat aux SIG.

Faisant partie des charges d'exploitation, les charges du personnel sont stables entre 2007 et 2006 (238 millions de francs en 2007 contre 237 millions de francs en 2006), de même que les effectifs en équivalents plein temps (EPT) (1606 EPT en 2007 contre 1600 en 2006). Si l'on prend en considération les activités historiques des SIG ainsi que celles liées aux télécommunications, on constate un ajustement à la baisse des effectifs au

cours des dernières années, ceci malgré un développement de nouveaux métiers visant à améliorer l'interface avec les clients.

#### ***1.4 Nouvelle Offre Electricité (NOE I et II)***

##### ***NOE I***

NOE est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2004. Elle a été élaborée pour répondre aux attentes des clients, tant au niveau de la structure tarifaire que des prix facturés. NOE est destinée à induire une baisse moyenne de 10% sur les tarifs, ainsi qu'à favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie, ce en adéquation avec la politique cantonale applicable en la matière. Lors de l'entrée en vigueur de NOE, le montant de la baisse fut estimé, sur la base du volume du chiffre d'affaires de l'électricité vendue en 2002, à un montant global annuel récurrent de l'ordre de 50 millions de francs.

Relevons par ailleurs que la baisse du prix sera d'autant plus importante que le consommateur pourra répartir sa consommation ou utiliser sa puissance de manière la plus judicieuse.

C'est précisément pour cette raison que les mesures d'accompagnement suivantes, également approuvées par le Conseil d'Etat, ont été mises sur pied, à l'occasion de l'entrée en vigueur de NOE :

- création d'un fonds de 7 millions de francs destiné à financer des mesures en faveur d'une consommation d'énergie plus rationnelle pour les sites consommant au moins 1 GWh par an;
- mise à disposition d'une somme de 3 millions de francs destinée à financer des mesures permettant de diminuer l'impact de la nouvelle tarification, en cas d'augmentation de la facture d'électricité due à ladite tarification.

Suite au report de l'entrée en vigueur de NOE, initialement prévue au 1<sup>er</sup> juin 2004, les SIG ont également accordé un rabais à leur clientèle qui a généré une réduction des produits de 13 millions de francs en 2004.

Les mesures d'accompagnement susmentionnées ont fait l'objet d'un rapport d'évaluation démontrant qu'en novembre 2005, elles n'avaient pas encore déployé l'entier des effets escomptés. Cela était dû pour une part au fait que leur mise en œuvre avait pris un certain temps et d'autre part au fait que les bénéficiaires potentiels avaient tardé à déposer leurs requêtes.

Ainsi, le 25 janvier 2006, le Conseil d'Etat a approuvé la décision du conseil d'administration des SIG de prolonger l'existence du fonds de 7 millions de francs jusqu'à l'entrée en force d'une nouvelle loi sur le marché de l'électricité, mais au plus tard au 31 décembre 2007. A cette occasion, le Conseil d'Etat a également décidé d'entériner la décision d'attribution du

solde du budget de 3 millions de francs à des mesures de sensibilisation aux mesures d'économies auprès de la population genevoise<sup>1</sup>.

### *NOE II*

Une nouvelle baisse du tarif d'acheminement de l'électricité a eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Auparavant, le Conseil d'Etat a également approuvé les décisions du conseil d'administration des SIG d'anticiper la baisse des tarifs du timbre d'acheminement de l'électricité en rétrocédant 21 millions de francs au courant de l'été 2006 à leurs clients, ainsi que d'allouer la somme de 21 millions de francs à un programme de maîtrise de la consommation d'énergie sur une période de cinq ans.

### *Impacts de NOE I et II*

Globalement, la réduction des produits des SIG liée à NOE impacte les exercices 2004 à 2007 comme suit :

<i>En millions de francs</i>	2004	2005	2006	2007	<b>Total</b>
NOE I & II	13	38	62	85	<b>198</b>

### *1.5 Lancement de la construction de la crèche*

La construction d'une crèche de 106 places sur le site du Lignon des SIG a débuté à l'automne 2006. La crèche a ouvert ses portes en automne 2007. Les SIG ont investi près de 6 millions de francs dans ce projet. Il s'agit d'une démarche innovante, en accord avec les valeurs prônées par l'entreprise, qui favorise l'harmonie entre vie privée et vie professionnelle. Les compétences liées à la petite enfance, apportées par la commune de Vernier, ont largement contribué à la qualité de ce projet.

## **2. Etats financiers**

Le résultat net d'exploitation 2007 est en baisse par rapport à celui de 2006:

<i>En millions de francs suisses</i>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Marge brute d'exploitation	225 578 522	211 355 492
Résultat net consolidé du groupe	113 819 255	45 249 037
Total du bilan consolidé du groupe	2 730 349 768	3 314 804 356

<sup>1</sup> Décision du Conseil d'Etat du 25 janvier 2006 relative à la prolongation des mesures d'accompagnement NOE

Le résultat net du groupe des SIG, c'est-à-dire comprenant l'impact des sociétés consolidées, s'élève à 45 millions de francs, ce qui représente une diminution de 69 millions de francs par rapport à 2006. Cela tient principalement à la diminution de revenu de l'acheminement de l'électricité, à la hausse des prix d'achat de l'énergie non répercutée sur les clients du fait du délai nécessaire à l'adaptation des tarifs et à la réduction de la valeur comptabilisée pour les actifs des Cheneviers et eaux usées. Les revalorisations des actifs de production d'électricité par les SIG et par EOS impactent quant à elles positivement le résultat net.

## **2.1 Produits**

Les produits atteignent 897 millions de francs en 2007, en baisse de 32 millions de francs par rapport à 2006 (-3,4%). Cela tient principalement à :

- la baisse des revenus de la distribution d'électricité (timbre d'acheminement), intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (20 millions de francs), partiellement compensée par la hausse de la consommation d'électricité de 1,6% (+ 3 millions de francs);
- la diminution des revenus du traitement des déchets due à la diminution des quantités de déchets étrangers incinérées (-7 millions de francs);
- l'augmentation des revenus du gaz pour lesquels l'augmentation des prix a été partiellement compensée par une faible diminution de la quantité consommée (+ 5 millions de francs);
- la non-récurrence en 2007 de la vente des actions Télégénève en 2006 (-9 millions de francs).

## **2.2 Achats d'énergies**

Les achats d'énergie totalisent 300 millions de francs en 2007, en hausse de 31 millions de francs par rapport à 2006, en raison de la forte hausse sur les marchés de gros de l'électricité et du gaz en 2007. Les approvisionnements des SIG sur les marchés de gros de l'électricité ont augmenté au quatrième trimestre 2007 suite à l'échéance au 1<sup>er</sup> octobre 2007 du contrat d'approvisionnement en électricité avec EOS Holding aux conditions du plan 7, auquel se sont substitués des achats sur le marché.

### 2.3 Location des actifs sous gestion

La location des actifs sous gestion totalise 22 millions de francs en 2007 en baisse de 21 millions de francs par rapport à 2006. Cette baisse est due à la présentation en charge d'amortissement et en charge financières des loyers versés à l'Etat entre juillet et décembre 2007, suite à la présentation en leasing financier, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007, des actifs des Cheneviers et des eaux usées dont le transfert par l'Etat a été approuvé par le peuple genevois le 17 juin 2007.

### 2.4 Redevances

Les redevances aux collectivités publiques totalisent 50 millions de francs en 2007, en baisse de 22 millions de francs par rapport à 2006. Cette baisse est principalement due à la redevance versée à l'Etat pour l'utilisation du domaine public qui représente 1% des ventes d'électricité en 2007 contre 5% en 2005 et 2006.

Durant l'exercice 2007, les contributions des SIG aux collectivités publiques se sont élevées à 50 millions de francs contre 72 millions de francs en 2006 et 70 millions de francs en 2005. Les contributions 2007 se décomposent comme suit :

2007 - En millions de francs	Etat	Ville de Genève	Autres communes	Total
a) Redevances pour l'utilisation du domaine public	4 299	13 838	16 254	<b>34 391</b>
b) Fonds énergie des collectivités publiques	3 906	--	--	<b>3 906</b>
c) Redevances réglementaires à l'Etat en matière de droit d'eau	2 903	--	--	<b>2 903</b>
d) Redevances hydrauliques	5 269	--	--	<b>5 269</b>
e) Subventions et autres redevances	2 966	--	188	<b>3 154</b>
<b>Total des versements aux collectivités publiques</b>	<b>19 343</b>	<b>13 838</b>	<b>16 442</b>	<b>49 623</b>

f) Intérêt de 5% sur le capital de dotation	2 750	1 500	750	<b>5 000</b>
--	-------	-------	-----	--------------

Le point e) du tableau ci-dessus intègre la subvention octroyée aux auto-producteurs.

L'entreprise répond seule de ses engagements financiers. De par la loi, l'entreprise est au bénéfice d'une exonération des impôts cantonaux et communaux.

### **2.5 Amortissements**

Les pertes de valeur d'actifs résultant de l'évaluation par la méthode des cash flow actualisés établis pour les activités du traitement des déchets et des eaux usées, ont été passées en dépréciation dans le compte d'exploitation 2007, soit 136 millions de francs pour les déchets ordinaires et spéciaux et 38 millions de francs pour les actifs du traitement des eaux usées.

Le cash flow actualisé de l'activité de production d'électricité Verbois/Seujet a quant à lui montré une augmentation durable de la valeur de cette activité qui a conduit à la reprise dans le compte d'exploitation du solde restant de dépréciation de 62 millions de francs.

### **2.6 Prévoyance**

Il convient de relever également l'augmentation sensible de l'engagement de retraite à 302 millions de francs au 31 décembre 2007 contre 277 millions de francs au 31 décembre 2006. La variation de l'engagement de prévoyance durant l'exercice 2007 est de 25 millions de francs qui sont composés de 33 millions de francs de charge pour les services rendus durant l'année, de 14 millions de francs de charge d'amortissement de l'engagement de retraite, non reconnu au sens de la norme IAS sur les avantages du personnel postérieurs à l'emploi, et diminués de 22 millions de francs de cotisations versées par l'employeur.

### **2.7 Les charges financières nettes**

Les charges financières totalisent 7 millions de francs en 2007, une diminution de 10 millions par rapport à 2006. Cette baisse fait suite à la reconnaissance en exploitation d'une partie de l'augmentation de valeur des contrats d'approvisionnement en électricité (+ 7 millions de francs) ainsi qu'à la baisse de la charge d'intérêt relative aux emprunts.

## **2.8 Contribution des participations**

En 2007, les SIG ont bénéficié d'une contribution favorable des sociétés mises en équivalence de 79 millions de francs.

L'augmentation de la contribution de 61 millions de francs par rapport à 2006 est principalement due à une reprise de dépréciation par EOS sur ses actifs de production d'électricité de 247 millions de francs, qui a été répercutée dans le compte d'exploitation consolidé des SIG pour un montant de 57 millions de francs.

## **2.9 Désendettement**

Le niveau élevé des cash-flow libres de ces derniers exercices a permis aux SIG de poursuivre leur politique de désendettement. L'entreprise a remboursé 60 millions de francs en 2007. L'endettement nominal atteint 220 millions de francs à fin 2007.

## **2.10 Investissements**

L'exercice 2007 a dégagé une capacité d'autofinancement de 193 millions de francs qui a permis de couvrir en totalité les activités d'investissements de l'année d'un montant de 124 millions de francs.

Les activités d'investissements en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 118 millions de francs en 2007 (123 millions de francs en 2006). Les investissements les plus importants ont été consentis pour :

- le renouvellement et l'extension des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz, avec la poursuite du programme d'élimination des fontes grises;
- le réservoir d'eau potable de Chouilly;
- le réseau de distribution d'eau de refroidissement Genève-Lac-Nations;
- le renouvellement de postes de transformation électrique.

## **2.11 Cash-flow libre**

Le cash-flow libre de l'exercice se monte à 42 millions de francs en 2007 contre 119 millions de francs en 2006. Cette baisse est principalement due à la variation négative de l'actif d'exploitation et à des activités d'investissement (corporels, incorporels et financiers) plus élevés en 2007.

### 3. Conclusion

Les SIG ont su maîtriser l'impact de leurs nouvelles activités en termes d'effectifs et de charges de fonctionnement grâce une saine gestion et à des efforts organisationnels.

La hausse des prix de l'énergie et la prise en charge d'une dépréciation sur les actifs des Cheneviers et des eaux usées ont mené à une diminution du résultat net. Le cash-flow libre reste toutefois à un niveau qui confirme la santé financière de l'entreprise et sa capacité à envisager les défis futurs avec confiance.

Les enjeux relatifs à l'ouverture du marché de l'électricité et à la sécurisation de l'approvisionnement du canton en électricité nécessiteront en effet pour les SIG de disposer d'une structure financière solide.

Le compte rendu financier et le rapport de développement durable rendent compte de manière complète et détaillée du résultat de l'exercice et de la vie de l'entreprise durant celui-ci, et toutes explications complémentaires éventuelles ne manqueront pas d'être données en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

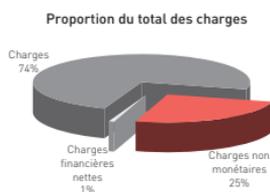
#### Annexe :

*Tableaux des données essentielles concernant les états financiers consolidés des SIG en 2007.*

# Données essentielles

Au 31 décembre 2007

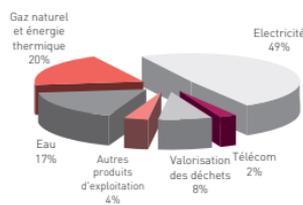
## Principaux postes du compte de résultat (valeurs en MCHF)



	2007	2006	Variation en %
Produits	897	929	-3
Charges	-686	-703	-2
Marge brute d'exploitation (EBITDA) *	211	226	-7
Charges non monétaires	-237	-113	110
Charges financières nettes	-8	-17	-53
Part du résultat des sociétés mises en équivalence	79	18	339
Résultat net du groupe	45	114	-61

\* Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization

## Produits par secteur d'activités (valeurs en MCHF)



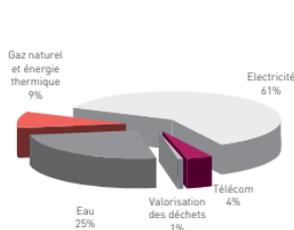
	2007	2006	Variation en %
Eau	160	165	-3
Gaz naturel et énergie thermique	180	174	3
Electricité	451	467	-3
Télécom	22	20	10
Valorisation des déchets	76	81	-6
Autres produits d'exploitation	32	44	-27
<b>Total produits sectoriels</b>	<b>921</b>	<b>951</b>	<b>-3</b>
Elimination des cessions internes	-24	-22	9
<b>Total produits externes</b>	<b>897</b>	<b>929</b>	<b>-4</b>

Eau	en Mios de m <sup>3</sup>	57	59	-3.4
Gaz naturel	en GWh	2'195	2'204	-0.4
Energie thermique	en GWh	144	144	0.0
Electricité *	en GWh	2'767	2'741	1.0
Déchets livrés	en Ktonnes	319	349	-8.6

\* Sans les ventes à d'autres réseaux

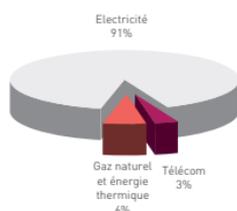
## Données essentielles

## Marge brute d'exploitation (EBITDA) par secteur d'activité (valeurs en MCHF)



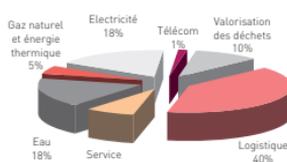
	2007	2006	Variation en %
Eau	52	50	3
Gaz naturel et énergie thermique	19	34	-44
Electricité	125	198	-37
Télécom	8	11	-27
Valorisation des déchets	2	3	-33
<b>Total secteurs d'activités</b>	<b>206</b>	<b>296</b>	<b>-30</b>
Autres (logistique)	5	-71	-107
<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>226</b>	<b>-7</b>

## Résultat opérationnel (EBIT) par secteur d'activité (valeurs en MCHF)



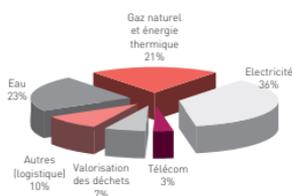
	2007	2006	Variation en %
Eau	-15	29	-152
Gaz naturel et énergie thermique	10	25	-60
Electricité	152	163	-7
Télécom	5	8	-38
Valorisation des déchets	-145	0	
<b>Total secteurs d'activités</b>	<b>7</b>	<b>224</b>	<b>-97</b>
Autres (logistique)	-33	-112	-70
<b>Total</b>	<b>-26</b>	<b>113</b>	<b>-123</b>

## Collaborateurs par secteur d'activité (équivalent plein temps)



	2007	2006	Variation en %
Eau	284	290	-2
Gaz naturel et énergie thermique	83	91	-9
Electricité	281	280	1
Télécom	20	24	-17
Valorisation des déchets	165	165	0
Logistique	648	620	5
Service	125	130	-4
<b>Total des collaborateurs (sans apprenant)</b>	<b>1'606</b>	<b>1'600</b>	<b>0</b>
Nombre d'apprenants	62	59	5

## Investissements bruts par secteur d'activité (valeurs en MCHF)



	2007	2006	Variation en %
Eau	28	30	-8
Gaz naturel et énergie thermique	26	21	18
Electricité	45	47	-4
Télécom	4	5	-20
Valorisation des déchets	8	9	-11
Autres (logistique)	12	11	9
<b>Total des investissements *</b>	<b>123</b>	<b>123</b>	<b>0</b>

\* Sont pris en compte dans ce tableau les investissements corporels et incorporels, ainsi que les autres investissements

## Investissements nets et capacité d'autofinancement (valeurs en MCHF)

